



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac :

QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a adopté, lors de sa séance tenue le 19 mars 2026, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 11 juin 2026 à 19h30 est déplacée au 18 juin 2026 à 19h30;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2026.

DONNÉ à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce 20 mars 2026

(s) Danielle Coupal
Danielle Coupal
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public de modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 20 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20 mars 2026.

(s) Danielle Coupal
Danielle Coupal
Directrice générale et
greffière-trésorière